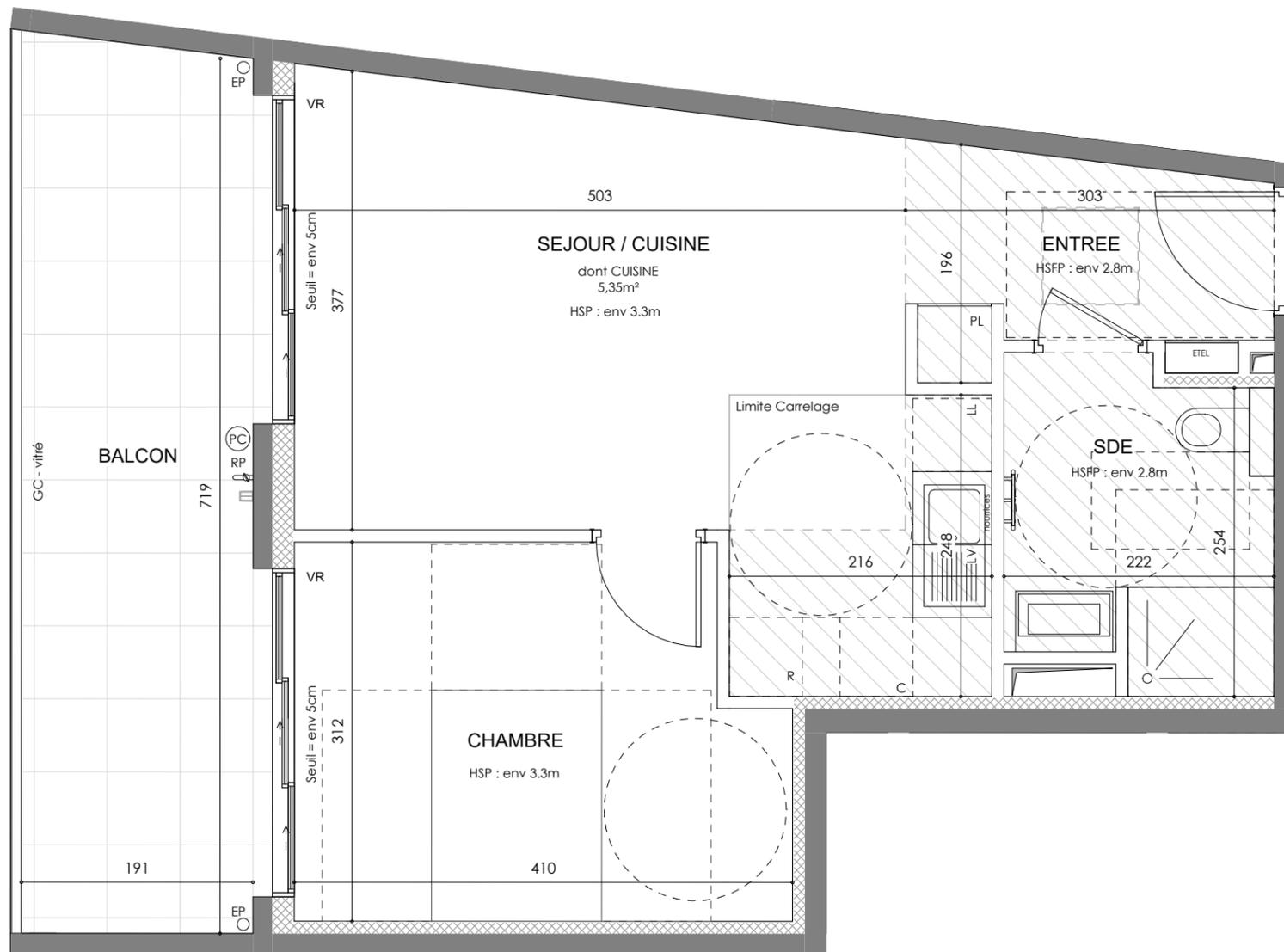




HALL A
APPARTEMENT DE 2 PIECES
n° A201 au 2eme étage



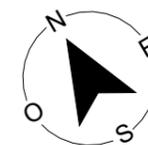
◀ N° A201

ENTREE	4,63 m ²
SEJOUR / CUISINE	21,49 m ²
CHAMBRE	11,94 m ²
SALLE D'EAU	5,42 m ²
SURFACE TOTALE HABITABLE	43,48 m²
BALCON	13,92 m ²
SURFACE TOTALE ANNEXE	13,92 m²
SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE	57,40 m²

LEGENDE			
VR	Volet roulant	R	Réfrigérateur
VB	Volant battant	C	Cuisson
GC	Garde corps	LV	Lave-vaisselle
AP	Allège pleine	LL	Lave-linge
	Soffite / Faux-plafond	PL	Placard
	Trappe de faux-plafond	EP	Descente eau pluviale
	Sèche-serviettes	EDEL	Tableau électrique
RP	Robinet de puisage	PC	Prise extérieure

Porte-fenêtre coulissante
 Porte Fenêtre battante
 Fenêtre battante

Indice E mars 2024
Echelle 0 1 2m



Conformément à la réglementation, ce plan est

PMR EVOLUTIF

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle.